

UNE JOURNÉE DANS VOTRE QUARTIER



Bruno Gallier
Maire de Brunoy
Vice-président de
la Communauté
d'agglomération
du Val d'Yerres
Val de Seine



Claudine Rossignol
Adjointe au maire
chargée des quartiers
des Hautes-Mardelles
et des Deux Vallées,
du comité des fêtes et
des animations de quartier

Les rencontres avec les différents acteurs des cinq quartiers de Brunoy se poursuivent. C'est avec les habitants du quartier des Deux Vallées que le Maire, Bruno Gallier, et les élus ont échangé durant toute la journée du 8 avril.

De nombreux riverains étaient présents tout au long de cette journée et ont pu évoquer des problématiques diverses et variées touchant le quartier.

✓ Voirie

Malgré la reprise d'un certain nombre de rues du quartier (Lièvres, avenue de la Pointe, rue Françoise, rue de Cerçay), plusieurs points ont été soulevés :

- La **rue des Vallées**, dans sa partie comprise entre l'avenue du Président Kennedy et Mandres les Roses nécessite d'être reprise. Les travaux seront effectués en 2 tranches, à compter de 2017. **Des réunions de concertation seront organisées par la ville au second semestre 2016.**
- Afin de sécuriser la traversée des élèves de l'école maternelle du Sauvageon, **un stop a été implanté rue de Villecrenes**, à l'angle de la rue Françoise.

✓ Stationnement et sécurité des personnes

- Des comptages ont été effectués **rue des Lièvres. Une réunion avec les riverains sera prochainement organisée** afin de faire un bilan de la situation.
- Sur la partie haute de la **rue de Mandres**, des riverains font état d'un non-respect des vitesses de circulation, **un comptage des véhicules va être effectué.** Une opération similaire sera effectuée sur les rues des Alouettes, des Lièvres et des Chasseurs.
- **Route de Brie**, des vitesses de circulation excessives ont été rapportées. A cet effet, la ville procèdera dans les prochaines semaines à des relevés de vitesse, notamment par **l'installation d'un radar pédagogique mobile et des contrôles aléatoires.**
- Le **parking de Strasbourg** passera prochainement en zone bleue.

Depuis 2008

0%

**d'augmentation
des taux
d'imposition
communaux
à Brunoy**

Mairie de Brunoy
Place de la mairie - BP 83
91805 Brunoy cedex

Renseignements :
01 69 39 89 14

Retrouvez l'actualité municipale
dans le mensuel *Un Mois en Ville*
et sur le site www.brunoy.fr